

Les **Afriques**

N° 10 - décembre 2013

DIPLOMATIE

1^{ER} MENSUEL INTERNATIONAL DIGITAL EN AFRIQUE

lesafriques.com

LES ENJEUX DE L'IMMIGRATION ILLÉGALE



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ABDERRAZZAK SITAIL

AMBASSADEUR

**Wutibaal
KUMABA MBUTA**
Interview :
La diplomatie
des conflits

DOSSIER

Les enjeux
de l'immigration
illégal

AVIS D'EXPERT

Martiniello Marco
Interview : Eviter
des drames de type
«Lampedusa»

NOMINATIONS

**SE Anta Coulibaly
Diallo**
Nouvel ambassadeur
du Sénégal au Burkina

POINT DE VUE

Changement
climatique :
un enjeu
géopolitique

Groupe Les Afriques Edition & Communication

SA au capital de 2'657'600.- CHF
Siège Social : Rue du Cendrier 24 - 1201 Genève Suisse

Président administrateur délégué

Abderrazzak Sitaïl

Les Afriques Edition & Communication Europe

SARL au capital de 160.000 €
149, rue Saint Honoré 75001 Paris France

Les Afriques Communication & Edition

SARL au capital de 1.000.000 DH
219 bis, bd Zerktouni, Casablanca 20330 - Maroc
Tél : +212 522 233 477 - Fax : +212 522 233 501

Directeur de la Publication

Abderrazzak Sitaïl

Rédacteur en chef

Les Afriques DIPLOMATIE

Ibrahim Souleymane

i.souleymane@lesafriques.com

Secrétaire de Rédaction :

Daouda Mbaye

Rédaction :

Walid Kefi, Tunis,
Ismaïla Aidara, Paris, Dakar,
Louis Amédée, UEMOA,
Rodrigue Fenelon Massala, Abidjan,
Achille Mbog Pibasso, CEMAC,
François Bambou, Yaoundé,
Bénédicte Chatel, Paris,
Anne Guillaume-Gentil, Paris,
Khalid Berrada, Casablanca,
Sanae Taleb, Casablanca,
Olivier Tovor, Lomé,
Willy Kamdem, Yaoundé,
Amadou Seck, Nouakchott,
Mohamedou Ndiaye, Dakar.

Responsable Artistique :

Mouhcine El Gareh

Maquettiste :

El Mahfoud Ait Boukroum

Directeur Développement et Marketing :

Libasse Ka
libasse.ka@lesafriques.com

Responsable e-Marketing :

Khalid Essajidi

Responsable Abonnement et Distribution :

Nada Benayad

Commercial :

commercial@lesafriques.com

Abonnements :

Abonnement : Tél. : +221 33 889 90 85
E-mail : abonnement@lesafriques.com

Crédit photos :

AFP, DR

Edition internationale

© Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'éditeur

SOMMAIRE

N°10
DÉCEMBRE 2013

3

AMBASSADEUR

Dans cette interview, Wutibaal KUMABA MBUTA, auteur du livre «L'ONU et la diplomatie des conflits», évoque les enjeux d'une implication effective des acteurs de la sphère diplomatique dans la résolution et la prévention des conflits en Afrique.

4

DOSSIER

La tragédie du naufrage d'une embarcation d'immigrés survenu au large des côtes de Lampedusa, en octobre dernier, relance le débat sur le problème migratoire. Comment faire pour éviter de nouvelles tragédies ? Comment freiner les flux migratoires ? Quelles solutions, pour quels enjeux ? Dossier.

6

AVIS D'EXPERT

Martiniello Marco, spécialiste des questions migratoires et Directeur du CEDEM, nous rappelle les lacunes des politiques migratoires actuellement appliquées en Europe. Et insiste sur la nécessité d'éviter des drames humains, comme celui de Lampedusa.

7

NOMINATIONS

SE Christine Robichon, vient d'être nommée ambassadrice de la France auprès du Cameroun, en remplacement de M. Bruno Gain. Diplômée de l'Institut politique d'études de Paris, Mme Robichon a été précédemment ambassadrice de France au Soudan puis au Sri Lanka.

7

NOMINATIONS

Le nouvel Ambassadeur de Russie à Madagascar, Ahkmedov Stanislav Anvarovich, a présenté ses lettres de créance au président de la transition, Andry Rajoelina. A l'issue de cette rencontre, le nouveau diplomate russe a évoqué le renforcement de la coopération entre les deux pays sur le plan politique, économique et social.

8

POINT DE VUE

Les changements climatiques soulèvent de multiples enjeux géopolitiques. Dans un contexte où les catastrophes successives imputables aux changements climatiques, ont déjà causé beaucoup de drames, il devient urgent de mettre de côté leurs intérêts divergents des Etats pour trouver un accord afin de sauver la planète.



WUTIBAAL KUMABA MBUTA
La diplomatie des conflits



DOSSIER
Les enjeux de l'immigration illégale



MARTINIELLO MARCO
Eviter des drames de type «Lampedusa»



NOMINATIONS
SE Christine Robichon, ambassadrice de France au Cameroun

La diplomatie des conflits

Dans cette interview, Wutibaal KUMABA MBUTA, auteur du livre «L'ONU et la diplomatie des conflits», évoque les enjeux d'une implication effective des acteurs de la sphère diplomatique dans la résolution et la prévention des conflits en Afrique.



Les *Afriques Diplomatique* : Lorsque vous parlez de «diplomatie des conflits» dans votre livre, que voulez-vous dire ?

Wutibaal KUMABA MBUTA : Je désigne par le concept de la diplomatie des conflits, «l'ensemble des actions politiques menées pour empêcher le déclenchement d'un conflit armé lorsqu'il existe des signes précurseurs d'un tel conflit, ou lorsque le conflit armé a éclaté, d'empêcher son extension en le gérant au mieux en vue de sa liquidation».

La particularité de la diplomatie des conflits, c'est la possibilité de pouvoir utiliser des outils ou moyens de coercition politiques, militaires et économiques pour renforcer ou favoriser le retour à la situation de Paix. Les moyens de la diplomatie des conflits sont évolutifs et très diversifiés. Ils s'adaptent à l'évolution de la situation sur le terrain d'intervention.

Par ailleurs, je préfère parler de la liquidation des conflits en lieu et place des concepts de la résolution et règlement des crises ou des conflits. La préférence pour le concept de la «liquidation des crises ou des conflits» par rapport à ceux de la «résolution et du règlement des crises ou des conflits» se justifie par le souci de rendre compte de la finalité du couple d'action règlement ou résolution des crises et des conflits et la consolidation de la paix. En effet, le règlement et la résolution sont des terminologies qui ont été utilisées pendant la guerre froide et elles ne mettent pas en évidence l'évolution des opérations de paix consécutive à la fin de la guerre froide. Cette évolution se traduit par la consolidation de la paix dans la phase post conflictuelle, après le processus de règlement ou de résolution des crises ou des conflits.

LAD : Quel bilan faites-vous des opérations de déploiement des forces de maintien de la paix en Afrique ?

W.K.M. : Au vu du bilan humain, plus de 7 millions de morts en République démocratique du Congo, 800 000 morts au Rwanda, on peut affirmer que le bilan de la gestion des conflits en Afrique est très négatif.

LAD : L'ONU est très impliquée dans la résolution des conflits en Afrique. Qu'est-ce qui peut expliquer un tel engagement des Nations Unies sur le continent ?

W.K.M. : L'ONU a été créée pour garantir la paix et à la sécurité internationales. A défaut

d'une paix à garantir, l'ONU a développé une diplomatie des conflits qui a pour finalité de prévenir et gérer les conflits. L'engagement de l'ONU sur le continent s'explique par le fait que l'Afrique est devenue le principal pôle de conflictualité. Pendant toute la guerre froide, l'Afrique n'avait pas développé des outils susceptibles de lui permettre de gérer militairement un conflit. L'Organisation de l'Unité Africaine se cantonnait à une gestion diplomatique des conflits. Les Etats africains faisaient reposer leur sécurité sur le soutien des Grandes puissances, généralement l'ancienne puissance coloniale et avaient négligé cet aspect. En se mettant sous la protection de l'ancienne puissance coloniale, celle-ci lui promettait de le protéger contre une éventuelle agression extérieure. Ces anciennes puissances étant impliquées dans la confrontation idéologique, certains Etats africains se trouvaient impliqués dans cette confrontation. Cette dépendance réduisait l'intérêt d'une politique commune de Défense africaine, du fait de l'absence d'intérêt commun de sécurité. De plus, dans le contexte de confrontation idéologique les grandes puissances veillaient sur la cohésion interne de leur bloc et elles ne voulaient pas voir émerger une armée autonome et rivale.

Avec la fin de la guerre froide, les puissances occidentales se sont détournées de l'Afrique au profit de l'Europe de l'Est et de la reconstruction européenne.

Dans ce contexte, l'ONU se retrouvait être le seul acteur capable d'intervenir militairement sur le continent. Tout cela explique de mon point de vue l'importance de l'engagement des Nations Unies dans les tentatives de gestion militaire des conflits en Afrique avec le déploiement des opérations de maintien de la paix.

LAD : Que préconisez-vous concrètement pour la résolution des conflits en Afrique ?

W.K.M. : La résolution des conflits passe par le renforcement des outils de prévention et de gestion des conflits au niveau du continent et des organisations sous régionales telles que la SADC, CEDEAO ou encore la CEMAC.

Il est très important et fondamental que l'Afrique dispose d'une armée opérationnelle pouvant permettre d'assurer efficacement la sécurité du continent. L'idée de mettre en place une force africaine en attente était une très bonne idée. Les africains doivent être les

principaux acteurs de la gestion militaire et diplomatique des différents conflits sur le continent. Ils doivent se prendre en charge et cesser de compter sur le soutien des acteurs extérieurs au continent sans pour autant exclure une coopération avec les Etats-Unis, l'Union européenne ou d'autres puissances montantes. Au niveau des Etats, il faut continuer à lutter pour la promotion de la bonne gouvernance politique et économique. Il faut un dialogue politique permanent entre l'opposition et la majorité. Cela passe par le renforcement des institutions et de la démocratie. Les Etats, sans mettre en place des gouvernements ethniques, doivent assurer la représentativité régionale au sein des institutions de l'Etat et une réparation harmonieuse des richesses du pays. Ils doivent identifier les ressources de chaque région pour la mettre en valeur. Il faut développer les relations de bon voisinage entre les Etats Africains et élaborer des projets de développement transfrontière et interétatique pour créer un intérêt commun et la solidarité interétatique.

LAD : Peut-on considérer l'Union africaine comme un acteur majeur dans la résolution des conflits sur le continent ?

W.K.M. : Oui, l'Union africaine (UA) est un acteur majeur dans la résolution des conflits en Afrique. Avant l'Union africaine, l'OUA a joué un rôle majeur dans l'accession à l'indépendance des Etats africains. Créée en 1963, elle devait gérer empiriquement les conflits consécutifs à l'accession des Etats africains à l'indépendance. Elle a accompagné tant bien que mal les Etats africains...

Propos recueillis par Ibrahim Souleymane

BIO-EXPRESS

Wutibaal KUMABA MBUTA, est Docteur en droit international public de l'Université Paris Descartes. Il est expert en matière de gestion des conflits armés et du droit de la sécurité collective, spécialiste de la Région des Grands Lacs. M. Kumaba a œuvré comme chercheur associé à l'Observatoire Politique et Stratégique de l'Afrique de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne à Paris. Wutibaal KUMABA MBUTA est l'auteur du Livre «L'ONU et la diplomatie des conflits : le cas de la République démocratique du Congo», éd. L'Harmattan.

Les enjeux de l'immigration illégale

La tragédie du naufrage d'une embarcation d'immigrés survenu au large des côtes de Lampedusa, en octobre dernier, relance le débat sur le problème migratoire. Comment faire pour éviter de nouvelles tragédies ? Comment freiner les flux migratoires ? Quelles solutions, pour quels enjeux ? Dossier.

Le naufrage de Lampedusa, survenu le 3 octobre dernier et qui a coûté la vie à 300 immigrés clandestins, a suscité de vives émotions dans le monde entier. Il a révélé une fois de plus, la tragédie de milliers de migrants des pays africains, fuyant la pauvreté et le chômage ou les guerres et qui tentent de migrer vers l'Europe. Malgré cet épisode tragique, aujourd'hui encore, des embarcations inadéquates pour la navigation en haute mer, surchargées de migrants continuent à naviguer vers les côtes européennes, le temps d'une traversée à haut risque.

La question de l'immigration clandestine est souvent un sujet de désaccord entre les pays d'origine, pauvres pour la plupart, et les pays de destination, plus riches. Et pour cause, ces flux migratoires viennent avec beaucoup d'autres problèmes : questions des droits de l'homme, questions économiques, questions de main d'œuvre et de chômage, fuite des cerveaux, insertion sociale, questions de réfugiés et de demandeurs d'asile, questions humanitaires, etc.

Cause des flux migratoires

Si tant de jeunes tentent de fuir leur pays, c'est parce que la vie est devenue pratiquement impossible dans certaines régions. En effet, les causes majeures de ces vagues migratoires sont les grands déséquilibres aux conséquences catastrophiques : guerres d'une sauvagerie inhumaine, gouvernements corrompus qui s'accaparent les richesses, démographie galopante avec tous les problèmes que cela engendre (famine, chômage, problème de santé, etc.), économie désorganisée, révolutions qui débouchent sur le chaos (Libye, Egypte, Tunisie, ou plus récemment la Syrie), des régions livrées au radicalisme (comme au Mali, certains pays touchés par le printemps arabe),...

Par exemple, on estime aujourd'hui à environ 1,5 millions, le nombre de syriens qui ont quitté leur pays pour fuir la guerre.

Selon certains analystes, comme l'équipe de Migreurop, si les drames migratoires peuvent avoir plusieurs explications, ils sont en partie le résultat d'un manque d'harmonisation des politiques des différents Etats européens en matière d'immigration, et aussi à la surenchère sécuritaire dans la surveillance des frontières de l'UE.

L'Europe, qui est souvent la cible de ces flux migratoires, ne veut pas ouvrir ses portes à une immigration fortement allogène. Car très souvent, ces migrants ne partagent ni l'histoire, ni la culture, ni les fondements judéo-chrétiens de la société occidentale, ni les usages, ni le système démocratique, etc. Une bonne partie de ces migrants possède en revanche, un potentiel de déstabilisation sur l'Europe.

Ampleur du phénomène

Depuis 1993, au moins 20.000 personnes ont perdu la vie dans la Méditerranée en tentant de gagner l'Europe selon des estimations de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Entre le 03 et le 11 octobre 2013, au moins 400 personnes sont mortes en mer méditerranéenne, car au lendemain du drame de Lampedusa, un autre naufrage avait fait une centaine de victimes.

Rien ne semble arrêter les flux migratoires. En 2005, on estimait déjà le nombre de migrants sans papiers à 1,6 million en Espagne, entre 700 000 et un million en Allemagne, 600 000 en Italie, 430 000 en Grande-Bretagne, entre 250 000 et 400 000 en France, 200 000 au Portugal, 160 000 aux Pays-Bas et 90 000 en Belgique.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment mettre fin à cette série de catastrophes humanitaires ? Comment éviter des tragédies, comme celle de Lampedusa ?

Surnommée «le cimetière des migrants», Lam-



pedusa est en passe de devenir le symbole d'une politique européenne inefficace contre les flux de l'immigration clandestine.

Pour surveiller les 1636 points d'entrée vers l'Europe, l'UE a mis en place un outil de gestion des flux migratoires : la Frontex, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne, créée en 1995. Entre 2006 et 2007 Frontex avait appréhendé ou interdit d'entrée aux frontières plus de 53 000 personnes. Mais aujourd'hui, les actions de Frontex ne semblent pas freiner les flux des migrants vers l'Europe. En plus, l'agence européenne est accusée par des ONG comme le réseau Migreurop de bafouer les droits de l'homme, d'être inefficace pour empêcher des catastrophes et d'opérer selon une «logique sécuritaire» qui causerait la mort de milliers de migrants chaque année.

En 2009, Frontex disposait de 25 hélicoptères, 21 avions, 113 bateaux et 475 unités d'équipement (radars, sondes, senseurs, caméras, etc.). Un véritable arsenal. Et depuis 2011, un autre dispositif européen (Eurosur) est venu complé-

ter ou relayer les actions de Frontex dont les actions actuelles s'avèrent malgré tout inefficaces.

Eviter les drames

Devant la multiplication de ces tragédies, il est plus que jamais urgent de trouver de vraies solutions pour gérer le problème de l'immigration vers l'Europe et dépasser la seule logique de renforcement des contrôles aux frontières. Pour mettre un terme à l'indifférence ou la légèreté des politiques vis-à-vis de ce drame inédit, différentes solutions ont été proposées. Les uns soutiennent qu'il faut aider les pays de départ à mieux contrôler leurs frontières, les autres pensent qu'il faut militariser les mers et déclarer une guerre totale aux trafiquants et passeurs qui exploitent la misère de ces femmes et hommes prêts à tout pour échapper à la misère, à la famine (Darfour, Somalie, etc.) ou les guerres comme en Syrie.

Selon plusieurs analystes, ériger des murs et mobiliser un arsenal technologique de plus en plus sophistiqué et coûteux, comme le programme Eurosur (contrôles par satellites, par drones, etc.) n'empêchera certainement pas les migra-

tions. Il les rendra leurs trajets plus longs et peut-être encore plus meurtriers pour les migrants. Les vraies solutions durables sont peut-être à rechercher des mesures qui peuvent inciter les migrants à rester chez eux et à s'y fixer.

Solutions africaines

L'Afrique, ce riche continent qui regorge de richesses immenses, qui enrichit de nombreux pays (d'Europe et d'ailleurs), est aujourd'hui incapable d'assurer à ses fils le nécessaire pour les inciter à vivre heureux chez eux. Aujourd'hui, les africains doivent prendre conscience de l'étendue de leurs richesses matérielles et culturelles. Ensuite les décideurs politiques doivent s'occuper des véritables problèmes de la jeunesse à savoir : l'accès à un bon système éducatif, des emplois, un cadre de vie paisible et favorable à l'épanouissement. Par ailleurs, il faudrait encourager l'auto-emploi et la création de richesses, par la création d'entreprises pour occuper cette jeunesse livrée à l'oisiveté et au chômage.

Le jour, où les jeunes africains pourront dans la paix satisfaire leurs principaux besoins, on constatera systématiquement une nette diminution de cette propension à partir en Europe.

Ibrahim Souleymane



SOLIDARITÉ SUD-SUD : LE MAROC RÉGULARISE LES SANS PAPIERS

Dans le cadre de sa nouvelle politique migratoire, le Maroc envisage de lancer une opération exceptionnelle de régularisation de la situation des étrangers en séjour irrégulier sur son territoire. Prévue du 1er janvier au 31 décembre 2014, cette vaste opération permettra à une bonne partie des immigrants africains (dont le nombre est estimé entre 25.000 et 40.000), de régulariser leur situation dans le pays.

La régulation est toutefois conditionnée. En effet, les candidats concernés sont entre autres les conjoints de ressortissants marocains ayant au moins 2 ans de vie commune, les étrangers disposant de contrats de travail d'au moins 2 ans, les étrangers ayant au moins 5 ans de résidence continue au Maroc, etc. Rappelons que ces genres d'opérations sont souvent réalisés dans les pays d'accueils des flux d'immigration. En France par exemple, il y aurait environ 400 000 immigrés illégaux, dont le nombre reste stable, malgré l'arrivée chaque année, environ 100 000 nouveaux immigrés illégaux arrivent dans le pays. Pour cause, chaque année 100 000 illégaux légalisent leur situation en France, notamment sous la pression des activistes. Les moyens de légaliser leur présence en France sont nombreux : par le mariage avec un citoyen français, en ayant un enfant né sur le sol français, en prouvant qu'on est en France depuis déjà au moins dix ans, etc.

Eviter des drames de type «Lampedusa»

Martiniello Marco, spécialiste des questions migratoires et Directeur du CEDEM nous rappelle les lacunes des politiques migratoires actuellement appliquées en Europe. Et insiste sur la nécessité d'éviter des drames humains, comme celui de Lampedusa.

Les *Afriques Diplomatie* :
Que vous inspire le récent drame de Lampedusa ?

Martiniello Marco : Les événements récents de Lampedusa nous rappellent encore une fois de manière extrêmement dramatique à quel point l'Italie et l'Europe sont aux prises avec la réalité globale des flux migratoires. L'émotion provoquée par cette prévisible catastrophe est intense et légitime. Elle ne doit toutefois pas nous empêcher de réfléchir à des réponses politiques adéquates sur le long terme en vue de relever les défis de l'immigration mais aussi ceux de l'immigration.

LAD : Comment éviter à l'avenir, des drames de type «Lampedusa» ?

M.M. : Il serait simpliste, mais erroné de condamner les autorités et le gouvernement italiens pour cette catastrophe. Nous sommes face à une question européenne et globale qui révèle l'inadéquation de la politique migratoire européenne. Il est urgent de remettre la question d'une politique globale et intégrée de l'immigration vers l'Europe à l'agenda politique européen. Prévoir des opérations hu-



manitaires ne changera pas fondamentalement la donne. Accroître les contrôles aux frontières extérieures de l'Union non plus. En revanche, appréhender la question de l'immigration au niveau européen dans le cadre d'une politique commune cohérente, globale, proactive prévoyant différentes voies d'entrée en Europe peut le faire. Car en effet, si des milliers de personnes tentent chaque année de gagner le territoire européen de manière clandestine, c'est parce qu'elles n'ont aucune voie légale de le faire. L'Italie, en tant puissance européenne, doit provoquer un sursaut européen sur ce dossier en convaincant les chefs de gouvernement des autres Etats-membres, ainsi que le Président de la Commission européenne de rouvrir ce chantier.

LAD : Comment combattre les dérapages de la politisation de la question migratoire ?

M.M. : Lorsque des élus proposent d'utiliser des canons pour répondre à la «menace» migratoire ou encore de laisser les candidats à l'immigration périr dans la mer, nous sommes là bien au-delà de la liberté d'expression pour entrer dans le domaine de l'insulte à l'humanité et de l'encouragement à la haine raciale. Il est du devoir de tout Etat démocratique d'utiliser toutes les armes juridiques pour contrer ces discours débilés et dangereux qui nuisent fortement à l'image du pays à l'étranger.

LAD : Selon vous, l'intégration des immigrants déjà installés en Europe, est-elle une nécessité ?

M.M. : L'Italie est une société multiculturelle et une société d'immigration qui ne l'assume pas encore sereinement. L'immigration est une réalité structurelle en Italie comme ailleurs en Europe et elle peut offrir des atouts au pays pour autant que l'intégration dans la société se fasse. L'intégration est un processus complexe qui touche tout le monde et pas seulement les immigrants. En revanche, les immigrants et leurs descendants souffrent souvent de discriminations ethniques et raciales même lorsqu'ils sont intégrés. Les exemples de Mario Balotelli et de Cécile Kyenge en attestent. Non seulement faut-il lutter contre le racisme et les discriminations. Encore, faut-il aussi prévoir des politiques d'intégration efficaces dans le domaine de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation et de la culture, etc. D'après moi, l'Italie ne doit pas copier des modèles d'intégration mises en œuvre dans d'autres pays, mais plutôt inventer son propre modèle d'intégration adapté à ses réalités.

Propos recueillis par Ibrahim Souleymane

BIO-EXPRESS

Marco Martiniello est docteur en sciences Politiques et Sociales de l'Institut Universitaire Européen, Florence) et Agrégé de l'enseignement supérieur. Il est Directeur de Recherches au Fonds National de la Recherche Scientifique (FRS-FNRS) et Directeur du CEDEM (Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations) dont il est cofondateur. Ses travaux portent sur les questions de politiques migratoires, de citoyenneté, de multiculturalisme, de racisme et de mobilisation politique des immigrants et des minorités en Europe et en Amérique du nord. Il s'intéresse de plus en plus au transnationalisme et aux formes d'expression artistique des minorités. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont «Penser l'immigration et l'intégration autrement», «La nouvelle Europe migratoire».

A PROPOS DU CEDEM

Créé en 1995, le CEDEM (Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations) est un centre interfacultaire ayant pour but d'effectuer toute recherche théorique ou empirique dans les domaines des migrations humaines, des relations ethniques et du racisme. Ces recherches sont menées dans une perspective pluridisciplinaire : science politique, sociologie, anthropologie, relations internationales, droit.

A travers l'organisation de séminaires et de rencontres académiques, le CEDEM entend aussi, d'une part, encourager le débat autour des différentes facettes des migrations et des minorités ethniques en l'insérant dans un contexte international et, d'autre part, initier un réexamen approfondi de nos catégories d'analyse.

SE Christine Robichon, ambassadrice de France au Cameroun

SE Christine Robichon, vient d'être nommée ambassadrice



de la France auprès du Cameroun, en remplacement de M. Bruno Gain. Diplômée de l'Institut politique d'études de Paris, Mme Robichon a été précédemment ambassadrice de France au Soudan puis au Sri Lanka.

Nouvel ambassadeur des Etats-Unis en RDC

SE James C. Swan, nouvel ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique près la RDC, vient de présenter ses lettres de créance auprès du Président Kabila. James C. Swan est entre autres diplômé de l'Ecole nationale de guerre de Washington et de l'Université de Georgetown. Il était précédemment en poste à Nairobi, où il assumait les fonctions de représentant spécial pour la Somalie et d'ambassadeur des USA au Kenya. Outre l'anglais il s'exprime couramment en français, en espagnol et en lingala.



Nouvel ambassadeur d'Égypte au Congo

Le nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Égypte au Congo a présenté ses lettres de créances au président congolais Denis Sas-



sou N'Guesso. Avant d'être nommé ambassadeur au Congo, Ihab Ahmed Akoserie Ahmed était directeur général adjoint de la sécurité au ministère égyptien des Affaires étrangères.

Nouvel ambassadeur du Sénégal au Burkina

SE Anta Coulibaly Diallo est la nouvelle ambassadrice du Sénégal au Burkina. Titulaire d'un diplôme du Centre d'études diplomatiques et stratégiques de Paris (antenne régionale de Dakar), Mme Anta Coulibaly Diallo a été entre autres, responsable d'édition à l'Institut national d'étude et d'action pour le développement de l'éducation (INEADE) au Sénégal, puis conseillère technique en éducation et culture à la Primature. Elle succède à SE Mamadou Makhtar Gueye.

Nouvel ambassadeur de Russie à Madagascar

Le nouvel Ambassadeur de Russie à Madagascar, Ahkmedov Stanislav Anvarovich, a présenté ses lettres de créance au président de la transition, Andry Rajoelina. A l'issue de cette rencontre, le nouveau diplomate russe a évoqué le renforcement de la coopération entre les deux pays sur le plan politique, économique et social.

Alejandro Polanco Mata, ambassadeur d'Espagne en Algérie

L'Algérie vient de donner son agrément à la nomination de SE Alejandro Polanco Mata, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Espagne à Alger, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères algérien.

AGENDA DIPLOMATIQUE

Du 2 au 3 décembre Afrique-UE, forum 2013 sur les TIC, Ethiopie

Le Forum 2013 de la coopération Afrique-UE sur les TIC se tiendra à Addis-Abeba sous l'égide de l'Union africaine les commissions et européenne.

3-6 décembre 2013 OMC / 9^{ème} Conférence ministérielle à Bali, Indonésie

La 9^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du

Commerce se tiendra à Bali à partir du 3 décembre prochain.

5-6 Décembre 2013 Sommet de l'OCDE à Paris

Le prochain sommet de l'OCDE se tiendra du 5 au 6 décembre à Paris et portera sur le thème: «Croissance verte et développement durable».

Du 6 au 7 Décembre 2013 Sommet de l'Elysée pour l'Afrique, à Paris

Le Sommet de l'Elysée pour la paix et sécurité en Afrique qui va réunir

une quarantaine de chefs de d'Etat africains se tiendra du 6 au 7 décembre à Paris. L'objectif principal sera de mettre sur pied une force africaine capable d'intervenir rapidement en cas de conflit sur le continent.

Du 16 au 20 décembre 2013 ONU/ 3^{ème} session du Conseil des droits de l'homme à Genève Conformément à la résolution 22/33 du Conseil des droits humains, la troisième session du

groupe de travail se tiendra du 16 au 20 Décembre 2013, à Genève.

Du 19 au 20 décembre 2013 Conseil européen à Bruxelles

Le prochain conseil européen se tiendra du 19 au 20 Décembre à Bruxelles. Parmi l'ordre du mot figure la question des migrations.

Du 27 au 28 janvier 2013 Sommet Russie-UE à Bruxelles

Le prochain sommet Russie-UE qui aurait dû avoir lieu en décembre

2013 se tiendra les 27-28 janvier 2014 à Bruxelles. Traditionnellement, ces sommets se tiennent deux fois l'an, au milieu et à la fin de l'année.

Du 14 au 14 Février 2014 Sommet du COMESA, à Kinshasa

Le Sommet du COMESA (Marché commun de l'Afrique de l'Est) qui devrait avoir lieu les 14 et 15 décembre 2013 à Kinshasa est reporté aux 26 et 27 février 2014 Kinshasa.

Changement climatique : un enjeu géopolitique

Ibrahim Souleymane
Rédacteur en chef
Les Afriques DIPLOMATIE

Les changements climatiques soulèvent de multiples enjeux géopolitiques. Dans un contexte où les catastrophes successives imputables aux changements climatiques, ont déjà causé beaucoup de drames, il devient urgent de mettre de côté leurs intérêts divergents des Etats pour trouver un accord afin de sauver la planète.

Le puissant Typhon Haiyan qui a récemment frappé de plein fouet les Philippines et causé d'énormes dégâts, a relancé le débat en vue d'un accord sur les changements climatiques. C'est dans ce contexte que les négociations de Varsovie ont abouti à un Accord in extremis. Un Accord partiel, mais qui pose les jalons vers le grand rendez-vous climatique de Paris, en 2015.

Le texte, adopté à Varsovie, permet d'aborder les négociations de 2015 à Paris, vers l'ambitieux Accord sur les réductions de gaz à effet de serre qui va permettre de limiter le réchauffement du globe à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Enjeux planétaire

Les effets du changement climatique sont multiples et complexes. Mais les populations pauvres sont en général les plus durement touchées. Ainsi en raison du changement climatique, les pays d'Afrique sub-saharienne risquent, de connaître une baisse catastrophique de leurs rendements agricoles de 20 à 30 % d'ici à 2080, selon Oxfam. Cette baisse pourrait même atteindre 50 % dans des pays comme le Soudan et le Sénégal. Ce qui serait synonyme de véritable catastrophe, dans la mesure où en Afrique, environ 70% des personnes, dépendent pour leur survie, des activités agricoles.

Par ailleurs, à cause du dérèglement climatique, la planète risque de connaître un changement du calendrier des précipitations, des sécheresses plus longues et plus sévères, des inondations et des hausses des températures. Autant de risques réels qui pourraient compromettre le rendement des agriculteurs, qui manquent déjà cruellement de moyens dans les pays en voie de développement.

L'Afrique très préoccupée

L'Afrique reste très vulnérable aux bouleversements climatiques qui compromettent les conditions de vie des populations, sur un continent déjà victime de la pauvreté et en proie aux troubles politiques. La dégradation des écosystèmes,

aurait des conséquences catastrophiques sur l'Afrique dont plus de 40 % des populations vivent dans l'extrême pauvreté et 70 % vivent dans les zones rurales, vivant essentiellement grâce aux activités liées à l'agriculture.

Déjà, les changements climatiques touchent les agriculteurs, dans plusieurs régions du continent, notamment dans la région du Sahel. Les tempêtes et inondations ont déjà entraîné la destruction des infrastructures de base et des habitations, notamment dans des pays comme Madagascar ou le Mozambique, et dans de nombreuses autres régions du continent.

L'Afrique qui ne produit que 3,8 % de la totalité des émissions de gaz à effet de serre

En raison du changement climatique, les pays d'Afrique sub-saharienne risquent, de connaître une baisse catastrophique de leurs rendements agricoles de 20 à 30 % d'ici à 2080, selon Oxfam.

dans le monde, dispose d'une bonne capacité à participer à la lutte contre les changements climatiques grâce à sa bonne couverture forestière, qui retient 20 % de la totalité du gaz carbonique absorbé par les arbres dans le monde. L'Afrique peut donc jouer un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de Copenhague.

La gestion du changement climatique est aussi une occasion pour les pays africains, qui ne disposent pas encore d'une industrie très polluante, d'anticiper et d'atténuer les effets du réchauffement. Cela permettra aussi au continent, de développer un accès plus vaste à l'énergie «propre», afin d'assurer une sécurité alimentaire plus solide et une meilleure prévention des crises et des conflits.

Les Etats africains doivent donc dès à présent engager des politiques énergétiques

compatibles avec la lutte contre l'effet de serre. En plus, il faudra mettre en place un cadre institutionnel favorable à l'efficacité énergétique dans le respect des normes environnementales.

Rappelons au passage que, la dégradation de l'environnement est aussi un facteur migratoire de plus en plus important, qui pousse des populations à abandonner leurs terres, notamment dans les zones rurales d'Afrique. Des conflits pourraient même naître à partir de disputes liées à l'utilisation de ressources naturelles, raréfiées à cause de l'effet du réchauffement planétaire.

Nécessité de trouver un Accord

Les futures négociations, qui auront lieu à Paris, ne seront pas faciles. Notamment à cause des intérêts divergents en jeu. En effet, déjà les négociations de Varsovie ont buté sur la position intransigeante de la Chine et de l'Inde qui ont engagé un véritable bras de fer avec l'Union européenne et les Etats-Unis.

Les deux grands pays émergents voulant continuer à être considérés dans la même catégorie que les «pays en développement», et donc ne pas être soumis à autant de contraintes que les pays industrialisés, historiquement responsables des bouleversements climatiques.

Le Sommet de Varsovie s'est terminé sur le rappel de la promesse faite en 2009 à Copenhague, concernant la mobilisation de 100 milliards de dollars d'ici 2020, pour aider les pays du sud à faire face aux conséquences du changement climatique. Mais aussi la création d'un «mécanisme» portant sur les «pertes et dommages» subis à cause du réchauffement. Deux mesures importantes pour les pays du Sud.

Aujourd'hui, il est temps pour la communauté internationale de dépasser les désaccords de Kyoto, et les divergences de Varsovie, pour trouver un accord final, en vue de sauver la planète. Car si les différentes Etats campent sur leurs positions en protégeant leurs propres intérêts, il ne faut pas oublier que les conséquences climatiques et catastrophiques, elles n'attendent pas.